

PLU de Mouriès : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 27 janvier 2025

Le document d'urbanisme en vigueur à Mouriès (Bouches-du-Rhône) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 18 décembre 2024. Il délimite 54 zones, dont 10 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 27 janvier 2025.

- Le PLU de Mouriès s'applique dans sa version du 18 décembre 2024 ; nous publions 59 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 54 zones : 10 urbaines (U), 2 à urbaniser (AU), 29 agricoles (A) et 13 naturelles (N).
- Sur les 126 communes des Bouches-du-Rhône dont nous publions le document, Mouriès occupe le rang 59 par le nombre de zones délimitées : 2 zones de plus que la médiane du département (52 zones).
- 227 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Mouriès depuis 2013, pour 234 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	54 zones
Zones urbaines (U)	10 zones
Zones à urbaniser (AU)	2 zones
Zones agricoles (A)	29 zones
Zones naturelles (N)	13 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme
Document	MOURIES
Version du	18 décembre 2024
Partition GPU	DU_13065
Règlement officiel (PDF)	https://data.geoport.fr/annexes/gpu/documents/DU_13065/096d5147c6ec98b035987c05b95fcdf7/13065_reglement_20241218.pdf
Règles extraites	59 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Mouriès

Risques majeurs recensés	Mouvement de terrain, Séisme, Feu de forêt, Transport de marchandises dangereuses
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	4 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	1er décembre 2003
Péril de la dernière reconnaissance	Inondations et/ou Coulées de Boue
Plans de prévention des risques naturels approuvés	0 plan

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/13-bouches-du-rhone/mouries-13065>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU de Mouriès : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Potentiel radon

Base GASPAREX extraite le

Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles

21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

Nomenclature des zones à urbaniser

UA, UAa, UAp, UB, UBa, UC, UE, UP

1AU, 2AU

Situation administrative

Code INSEE

Code postal

Intercommunalité

Département

Région

13065

13890

CC Vallée des Baux-Alpilles (CC VBA)

Bouches-du-Rhône

Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

Zones délimitées — 28 septembre 2026

Zones délimitées — 2 septembre 2026

54 zones

54 zones

54 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Maussane-les-Alpilles (3,4 km)

Aureille (5,2 km)

Les Baux-de-Provence (7,6 km)

Paradou (8,2 km)

Saint-Rémy-de-Provence (8,9 km)

Eygalières (9,0 km)

Mas-Blanc-des-Alpilles (13,1 km)

Fontvieille (13,5 km)

Saint-Étienne-du-Grès (14,6 km)

Eyguières (10,9 km)

Saint-Martin-de-Crau (10,9 km)

Mollégès (12,2 km)

Verquières (15,1 km)

Maillane (15,2 km)

Saint-Andiol (15,3 km)

Salon-de-Provence (15,4 km)

Eyragues (15,4 km)

Plan-d'Orgon (16,0 km)

41 zones

34 zones

31 zones

39 zones

93 zones

69 zones

10 zones

85 zones

68 zones

48 zones

90 zones

18 zones

12 zones

15 zones

18 zones

257 zones

30 zones

23 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/13-bouches-du-rhone/mouries-13065>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.